

ment est moins préoccupé par certaines industries canadiennes que par un engagement envers l'intégrité canadienne. Ce qui se produit dans les domaines de l'édition et de la radio-diffusion canadiennes, comme dans celui des manifestations culturelles revêt à la fois un caractère et un intérêt particuliers: la vigueur, l'originalité et la portée de ces activités demeurent la vraie mesure de ce qui constitue la vie canadienne.

### Le Canada et l'Année internationale de la femme

*Extrait d'une déclaration du premier ministre Trudeau à la Chambre des communes le 22 janvier:*

...Avec la reprise de la session, non seulement abordons-nous une nouvelle année que je souhaite des plus heureuses à tous les députés, mais une année exceptionnelle, puisque c'est l'Année internationale de la femme.

Ce sont les Nations Unies qui ont choisi de faire de 1975 l'Année internationale de la femme. Elles nous proposent trois objectifs: la paix, le développement et l'égalité. A titre de membre des Nations Unies, le Canada a mis en oeuvre un ensemble important de programmes destinés à favoriser la poursuite de ces objectifs, notamment en adoptant des mesures appropriées, en accordant une aide financière à des groupes et à des associations, en favorisant l'égalité de l'homme et de la femme au sein des ministères et des organismes du gouvernement fédéral, et en éveillant la conscience des Canadiens à la condition de la femme...

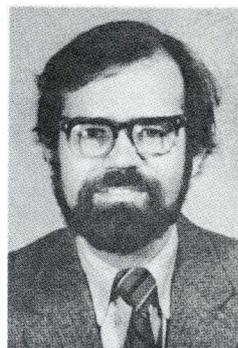
Les changements décisifs, ceux qui s'imposent, sont souvent requis dans des domaines auxquels des mesures législatives ne pourront jamais s'appliquer, soit ceux des attitudes. Pourtant, ce sont souvent les attitudes qui font obstacle au traitement égal de l'homme et de la femme.

Au cours de l'Année internationale de la femme, espérons que tous les Canadiens s'efforceront de faire une réalité de cette égalité en reconnaissant vraiment que les hommes et les femmes sont des égaux. Les femmes auront une véritable égalité des chances lorsque la société reconnaîtra que les femmes ont les mêmes droits de poursuivre les buts qu'elles auront individuellement choisis de poursuivre, quels qu'ils

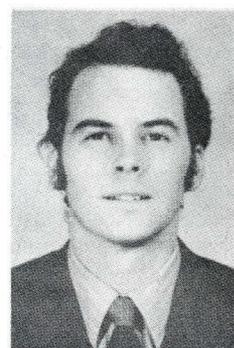
### Écrasement d'un avion de l'ACDI au Kenya



Jack Godsell



Al Smith



Hunter McGill

*Trois agents de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ont survécu à l'écrasement de leur avion récemment au Kenya. MM. Jack Godsell, directeur de la direction de l'Afrique du Commonwealth, Al Smith, deuxième secrétaire (développement), au Kenya, et Hunter McGill, aussi du*

*haut commissariat du Canada à Nairobi, étaient partis en mission de reconnaissance pour le projet de l'ACDI à Isiolo. MM. Godsell et Smith ont subi des blessures requérant une hospitalisation de plusieurs semaines à l'hôpital de Nairobi, alors que M. McGill n'a subi que des blessures superficielles.*

soient — qu'ils soient centrés sur le foyer et la famille, la carrière, ou qu'il s'agisse d'une combinaison de buts divers. Cette égalité ne viendra que lorsque tous les Canadiens auront reconnu dans la femme une contributrice entière et égale à notre société.

L'Année internationale de la femme nous donnera l'occasion de reconnaître l'apport substantiel de la femme au développement social, culturel, politique et économique du Canada. C'est également l'occasion de faire en sorte, à mesure que les femmes choisissent de nouveaux rôles, que les portes restent ouvertes afin qu'elles puissent continuer à apporter cette contribution.

Il serait, par conséquent, tout à fait irréaliste de croire que la pleine égalité se réalisera en seulement une année. C'est pour cette raison que l'Année internationale de la femme, même si elle est une année spéciale, ne doit pas être considérée comme une fin en soi, mais doit être envisagée dans le contexte des programmes gouvernementaux en cours visant à améliorer la condition de la femme. Ces efforts devront se poursuivre, et se poursuivront au-delà de 1975, jusqu'à ce qu'il y ait égalité tant dans les faits que dans la loi, et que les Canadiennes soient reconnues et acceptées comme les associées à part égale des Canadiens dans l'édification de notre nation.

### Mouvements des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation au Canada (1961 = 100) a augmenté de 1.1%, passant de 172.2 en octobre à 174.1 en novembre. Un tiers environ de cette hausse est attribuable à l'augmentation de 1.3% de l'indice des aliments; près d'un tiers encore est imputable à l'augmentation de 2.4% de l'indice des transports (à la suite de la hausse du prix d'achat, d'exploitation et d'entretien des voitures).

Un cinquième de l'augmentation globale de l'I.P.C. est dû à la hausse de 0.7% de l'indice de l'habitation. L'indice de l'hygiène et des soins personnels a augmenté de 1.2% et celui des loisirs, formation et lecture, de 0.8%. Les indices de l'habillement et des tabacs et alcools ont augmenté tous les deux de 0.6%. De novembre 1973 à novembre 1974, l'indice d'ensemble a augmenté de 12.0%.

#### Alimentation

L'indice des aliments a augmenté de 1.3% passant de 196.3 en octobre à 198.8 en novembre. Les prix des aliments consommés à la maison ont augmenté de 1.1% et ceux des aliments pris au restaurant de 2.0%.

De novembre 1973 à novembre 1974, l'indice global des aliments a augmenté de 15.7%, le prix des aliments consommés à la maison et celui des